



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 – 9h-12h30**

FORMAT DISTANCIEL

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 avril 2023
3. Activités des Groupes de Travail
4. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle N
5. Comifer-MASA (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)
 - a. Réunions (GENEM, Appui aux GREN)
 - b. Conventions 2023 et 2024
6. Site Internet
 - a. Site
 - b. Moteur de recherche
 - c. Relations prestataire
7. Evénements Comifer
 - a. R23 – 16^{èmes} Rencontres Comifer-Gemas
 - b. JT 2024
8. Divers
 - a. Vacances des postes d'administrateurs
 - b. Comptes financiers
 - c. Fixation des modalités d'organisation des instances CA et AG : présentiel uniquement, distanciel uniquement, mixte ?
 - d. APECITA : présentation ; quelles pistes de réflexion pour une valorisation des métiers et de la filière fertilisation ? Intervention de Thierry Combet, Délégué régional du Bureau de Toulouse et Thomas Morel, coordinateur de projets

La réunion du Conseil d'Administration de ce 26 septembre 2023 se tient sous forme de visioconférence via l'outil Teams. Les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les administrateurs qui détiennent une procuration doivent voter pour le ou les administrateurs qu'ils représentent.

En plus des deux salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **17 administrateurs participent à la réunion** en visioconférence. Les absents ont envoyé **1 pouvoir**. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des personnes présentes figure en annexe.

La réunion est ouverte à 09h03.

En préambule, le président informe le Conseil d'administration que l'APECITA sollicite un partenariat avec le COMIFER pour favoriser les rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs et les adéquations entre profils et postes à pourvoir. Un échange à cette fin est prévu en dernier point de la réunion de ce jour.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Résultat des votes (15 voix exprimées) :

OUI :	15
NON :	0
ABSTENTION :	0

⇒ L'ordre du jour est approuvé en l'état, sans commentaire ni ajout de question diverse.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 avril 2023

Résultat des votes (15 voix exprimées) :

OUI :	15
NON :	0
ABSTENTION :	0

⇒ Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans commentaire, ajout ni correction.

3. Activités des Groupes de Travail

Au cours du premier semestre 2023, 5 réunions de groupes de travail se sont tenues.

GT PKMg

Les présentations suivantes ont fait l'objet d'échanges lors de la dernière réunion en juin :

- Efficacité agronomique des roches silicatées potassiques pour la nutrition des plantes (par un chercheur de l'UM6P, au Maroc)
- Pilotage de la fertilisation avec des jus de tiges (Eurofins Galys et EMC2)
- Mycorhizes et nutrition des plantes (INRAE)
- Point d'avancement du projet PhosphoBio (Arvalis)
- Fertilisation starter sur maïs et colza en sol neutre et alcalin de Rhône-Alpes (Oxyane)
- Evolutions récentes des bilans régionaux de fertilisation en France (UNIFA)

Clément Fontaine (Eurofins-Galys), qui succède à son collègue Bruno Félix-Faure (récemment parti à la retraite), co-animera désormais ce GT avec Lionel Jordan-Meille.

GT N&S

Les travaux suivants ont été présentés et discutés lors des dernières réunions :

- Nouvelle réglementation nitrates : évolutions et nouveautés en lien avec les pratiques de raisonnement de fertilisation azotée
- Présentation de résultats d'essais sur les apports de soufre sur colza (Terres Inovia)
- Résultats d'essais sur le fractionnement des apports en ACS (Arvalis)
- Rénovation de la brochure azote de 2013 : identification des mises à jour nécessaires et échange sur la méthode de travail
- Mise à jour de la liste des outils HVE (en cours)
- Mise à jour des références du poste Mh (en cours, lancée en 2023)

GT SAB

Ce groupe s'est réuni la semaine dernière et a travaillé sur les sujets suivants en lien avec le Bilan Carbone :

- CO₂, l'enjeu à la fabrication d'amendements (Lhoist)
- Bilan carbone au champ (INRAE, Arvalis, UNIFA) :
 - o Comparaison de la méthode de calcul du label bas carbone avec le bilan national de l'UNIFA
 - o Premiers résultats d'essais INRAE sur les émissions de CO₂ liées aux apports de produits chaulants
- Arbre de décision sur les objectifs de pH : ce sujet sera traité dans le cadre d'un sous-groupe de travail avec l'éventuel appui d'un projet étudiant dont le financement est à l'étude (le choix de l'école, le format et les modalités sont encore en cours de réflexion : projet professionnel, junior entreprise...). Il est prévu que ce travail soit réalisé au cours de la prochaine année scolaire.

[Yannick Fonsegrives \(LHOIST\)](#) co-animera désormais ce groupe avec Hélène Lagrange, suite au départ à la retraite de Bruno Félix-Faure.

GT FOrBS et PRO

Ces deux groupes ont organisé une réunion commune pour échanger sur les travaux suivants :

- Statuts organique et biologique des sols suivis au sein des réseaux SOERE PRO et bases de données associées (INRAE)
- Valorisation des digestats de méthanisation et effets de leur application sur l'activité biologique des sols cultivés (INRAE)
- Impact des digestats de méthanisation sur les activités biologiques du sol (chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire)
- Atelier d'identification collective des sujets à travailler en commun (références sur les nouveaux PRO ; impacts des PRO sur la biologie et le carbone actif/stable des sols ; efficacité des PRO ; biochars, etc.)

Groupe conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE

Ce groupe a mené à bien les travaux qui sont prévus dans la convention qui lie le COMIFER au MASA.

- Azote potentiellement libéré jusqu'en sortie d'hiver (nouveaux plafonds d'azote du PAN7)

Le rapport a été finalisé entre juin et juillet 2023. Les références et le rapport final ont été transmis au MASA en août 2023.

- Références pour la mise en œuvre de la méthode du bilan sur les CIVE

Les partenaires suivants contribuent à ces travaux : LDAR, Arvalis, différentes Chambres d'agriculture... Les références sont en cours d'ajustement et de validation, par comparaison des résultats de modélisation avec les données de terrain. La rédaction d'une plaquette COMIFER est en cours, en vue d'une publication d'ici fin octobre 2023. Ces références sont très attendues par les GREN pour l'élaboration de leurs Plans d'Actions Régionaux Nitrates.

- Incertitude autour des résultats de la méthode du bilan

Ce travail d'évaluation de l'incertitude est mené sur le cas d'étude en Bretagne. L'analyse statistique des résultats est en cours de finalisation. Il s'agira ensuite de rédiger le rapport et de statuer sur les régions étudiées et la suite à donner.

- Suivi de la labellisation des logiciels de fertilisation azotée

Ce volet fait l'objet du point suivant.

4. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle N

Le label a été renouvelé pour une quinzaine d'éditeurs d'outils, avec le réengagement de l'ensemble des éditeurs de la première phase (portant sur 17 outils).

- Tous les dossiers avaient été reçus fin mai 2023, permettant le lancement des audits.
- OCACIA est en train de mener à bien les derniers audits.
- L'analyse et la comparaison des doses calculées par les différents outils (statistiques d'inter-comparaison) sont réalisées dans la foulée.
- 3 réunions du comité de labellisation sont prévues en octobre : les 10, 11 et 12 octobre sous forme de 3 demi-journées.

Par ailleurs, le COMIFER a reçu une demande d'extension du label d'exo.expert (non concerné par un renouvellement). L'audit est programmé pour la deuxième quinzaine de novembre, et son examen par le comité de labellisation est prévu en décembre 2023.

5. Comifer-MASA (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)

a. Réunions (GENEM, Appui aux GREN)

La réunion du GENEM du 13 juin 2023 a abordé plusieurs points d'intérêt pour l'activité du COMIFER :

- Concertations régionales sur les Programmes d'actions régionaux « Nitrates » (PAR), dates d'entrée en vigueur du PAN et des PAR ;
- Échanges sur les difficultés d'appropriation de la nouvelle réglementation « Nitrates »
 - Besoin de **documents explicatifs simples** à destination des agriculteurs et conseillers, pour la mise en œuvre concrète du PAN et des PAR ;
 - Besoin de **souplesse dans l'application de la réglementation**, qui entrera en vigueur pendant la campagne 2023/2024, pour les agriculteurs et éditeurs de logiciels de fertilisation ;
- Informations sur l'appel à manifestations d'intérêt Innov'Azote portant sur des démarches basées sur des objectifs de résultats : 6 projets ont été déposés, parmi lesquels 2 ont été retenus ; un délai supplémentaire a été accordé aux autres porteurs de projets pour compléter leurs dossiers ;
- Informations sur le PREPA : présentation des résultats d'études du CITEPA sur l'évolution des émissions liées aux usages de fertilisants et de pistes d'actions pour réduire les émissions liées à l'agriculture, essentiellement basées sur les matériels d'épandage.

Le COMIFER poursuit par ailleurs ses actions d'appui aux GREN :

- Références pour les calculs d'azote potentiellement libéré jusqu'en sortie d'hiver,
- Références pour le bilan azoté des CIVE,
- Inter-comparaison et suivi des logiciels de fertilisation azotée.

Par ailleurs, un sous-groupe de travail, piloté par Aurélia Michaud (INRAE) et Caroline Le Roux (LDAR), établit les **Keq des digestats de méthanisation**, dont les nouvelles références seront disponibles en novembre 2023 et utilisables dans la réglementation.

Il est précisé que tous ces travaux s'inscrivent dans le cadre du groupe national d'appui, conjoint au COMIFER et au RMT BOUCLAGE, dont la plupart des travaux visent à remplir les missions confiées au COMIFER par le MASA par convention.

b. Convention 2023

Pour mémoire, une convention-cadre triennale a été signée fin 2022, portant sur la période 2023-2025 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2023 et clôture le 1^{er} juin 2026. Sur ces 3 années, une convention annuelle est prévue chaque année pour la mise en œuvre du projet. Ainsi, une convention annuelle couvre les dépenses éligibles du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La convention triennale porte sur un montant de 227 055 €, ce qui correspond à une subvention annuelle de l'ordre de 75 685 €.

Elle a pour objet **l'animation des travaux techniques pour les référentiels de calcul de la fertilisation, la mise en œuvre des politiques publiques ayant trait à la gestion des nutriments et le soutien des événements du COMIFER, de ses travaux et de ses publications.**

Le projet comporte les 5 actions suivantes, développées dans l'annexe technique :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des politiques publiques ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers l'environnement ;
- 2) Participation aux actions de communication : préparation et actions consécutives aux Rencontres Comifer-Gemas 2023 et 2025 ;
- 3) Soutien à l'organisation d'une journée thématique tous les ans et préparation de la journée thématique de l'année suivante ;
- 4) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire ;
- 5) Soutien au fonctionnement des groupes de travail thématiques.

Le suivi de la mise en œuvre est assuré par la remise, chaque année, de comptes rendus technique et financier détaillant l'état d'avancement des travaux, intermédiaires (au plus tard le 30 juin de chaque année) et finaux (au plus tard le 1^{er} mars de l'année suivante).

c. Convention 2024

L'écriture de cette convention se fera de façon collaborative entre le Comifer et le MASA, en vue d'une **signature d'ici fin décembre 2023**. Un échange doit être prévu entre le Comifer et le BESEC, en association avec le Groupe national d'appui (RMT & Comifer), qui sera invité à faire des propositions sur les priorités à traiter en 2024. Le recrutement d'un successeur à Chloé Morel au sein du BESEC est bien prévu, mais pas encore effectif.

6. Site Internet

Pour mémoire, le site Internet du Comifer a subi une migration du CMS Joomla vers WordPress. Il était initialement prévu que la refonte, entamée en janvier 2023, soit achevée en mars, mais elle n'a été finalisée que le 16 juin 2023, assortie de difficultés relationnelles entre le Comifer et le prestataire.

Les avantages

Pour les adhérents et utilisateurs de comptes sur comifer.asso.fr :

- Gestion de « Mon compte » simplifiée : actualisation et modifications du profil (participation aux différents GT) ;
- Possibilité d'adhésion multiple, insertion d'un bon de commande en ligne, réorganisation des ressources documentaires ;
- Envoi d'e-mails et newsletters sur un format plus compatible, permettant la gestion des problèmes de spams liés aux envois d'e-mails trop nombreux ;
- En revanche sur le volet « Moteur de recherche plus performant », le COMIFER est toujours en attente d'évolution et de proposition du prestataire.

Pour les super-administrateurs :

- Mise à jour des informations et simplification de la gestion d'imports des documents dans l'espace Adhèrent ;
- Classification des documents, images et fichiers PDF dans la médiathèque.

Les difficultés rencontrées

- Dysfonctionnements réguliers : interlocuteurs différents (le 4ème actuellement), avec impact sur la gestion du BO par le prestataire ; problèmes de connexion à l'espace Adhèrent (adhésion, formulaire multiple, inscription aux événements, gestion des paiements en ligne) ; remontée d'information dans le BO (adhésions multiples, dotations, membres associés) ; incohérence entre les formulaires en ligne et les e-mail de confirmation envoyés automatiquement (étrangers), etc. ;
- Nombreuses demandes émanant du Comifer de mises au point et correctifs par rapport à la livraison effectuée, assimilées par le prestataire à de l'assistance car la mise en ligne du site a été effectuée ; or, il s'agit davantage de mises aux normes du fait des dysfonctionnements et incohérences constatés par rapport au cahier des charges ;
- Assistance gratuite de 3 mois : le Comifer a demandé un report d'un mois au vu des désagréments rencontrés et du peu d'activité sur le mois d'août ; après avoir été refusée fin juillet, la prolongation de la maintenance gratuite d'août à septembre a finalement été acceptée début septembre ;
- Délai de traitement des demandes du COMIFER par le prestataire : de 48 à 72 heures ;
- Moteur de recherche : chantier démarré en avril seulement ; pas de compte-rendu de la dernière réunion du 23/06/2023 malgré les relances et questions posées. On ne sait pas actuellement si un taggage systématique des documents sera nécessaire (option longue et coûteuse en temps, appliquée prioritairement aux documents les plus récents) ou si la recherche "intuitive" par mots-clés sera suffisamment performante. Pour l'instant, on constate que les résultats de recherche effectués sont plus pertinents sur Google que sur le site actuel ! Le COMIFER a contractualisé avec la Junior Entreprise de Bordeaux Sciences Agro (JE) pour l'aider à avancer sur la question méthodologique, voire sur le taggage (si celui-ci s'avérait nécessaire). Le retard pris par le prestataire sur ce dossier remet en cause le contrat COMIFER-JE et risque de faire perdre la somme fléchée sur cette action (convention 2023) si elle n'est pas réalisée en 2023. En attendant, de nombreuses ressources ne sont pas utilisées.

En termes de budget :

- Le devis initial validé portait sur un montant de 14 250 €.
- Le développement des modules supplémentaires a porté ce devis à 15 950 € (ajout de 1 700 €).
- La date arrêtée pour le délai de mise en ligne du site Internet était le 15 mars 2023.
- La Comifer a été informé par e-mail du 21/03/23 d'un surcoût de 2 150 € correspondant à un temps de travail supplémentaire, sans détail des actions concernées, donc non facturé à ce jour.

⇒ **Au total, le budget est porté à 21 400 €, incluant :**

- Un contrat de maintenance annuel assurant les mises à jour de WordPress et de ses modules, et les sauvegardes quotidiennes.
- Un engagement pris et effectif du 01/07/2023 au 30/06/2024, stipulant que « *Chacune des Parties demeure libre d'y mettre fin à la date anniversaire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sous réserve de respecter un préavis de 60 jours calendaire (le cachet de la poste faisant foi).* »

⇒ **L'opportunité et le coût d'un audit du site par un prestataire extérieur sont à étudier.**

⇒ **Le COMIFER va relancer le prestataire, qui doit fournir des réponses début octobre.**

Par ailleurs, le site du COMIFER est assez lourd à gérer avec les adhésions et les inscriptions aux différents événements.

⇒ **Y. Fonsegrives va fournir à la Déléguée générale les coordonnées d'un prestataire à consulter éventuellement.**

A noter qu'aucune comparaison des statistiques de consultation et des connexions sur le nouveau site par rapport au précédent n'a encore été réalisée. La fréquentation est très cyclique, fortement liée aux inscriptions aux événements et aux envois de Newsletters. Il faudra comparer deux années complètes.

7. Événements Comifer

a. R23 – 16^{èmes} Rencontres Comifer-Gemas

Les 16^{èmes} Rencontres Comifer-Gemas se tiendront les 21 et 22 novembre au Palais des congrès de Tours avec comme nouveauté testée pour cette édition, la **visite du site expérimental INRAE de Nouzilly** le 23 novembre au matin. Il s'agit de la visite de l'unité de méthanisation et d'une présentation du projet de recherche MétaMétha « Impact de l'insertion de la méthanisation sur le bilan C et N en exploitation de polyculture élevage ».

Le comité d'organisation est constitué de 10 personnes : Sophie Agasse, Pascal Denoroy, Lionel Jordan-Meille, Marc Lambert, Christine Le Souder, Pascal Mathieu, Aurélia Michaud, François Servain, Bernard Verbèque et Sophie Droisier.

La deuxième nouveauté de cette édition consiste en la **session d'ouverture**, co-construite par le comité d'organisation et 4 intervenants (IFA, CE, Fertilizers Europe, INRAE), qui **recontextualisera l'évolution des marchés des matières fertilisantes** dans un environnement international marqué par différentes crises depuis deux ans.

La troisième nouveauté est une **présentation résumée des posters en quelques minutes**, en amphi, à l'issue de chacune des 5 sessions thématiques, pour mieux les valoriser et donner envie d'aller les découvrir.

80 propositions de communication ont été reçues et ont permis d'élaborer le programme, qui proposera **24 communications orales réparties en 7 sessions plénières** :

Mardi 21 novembre

- Les marchés des matières fertilisantes dans un contexte international marqué par des crises successives
- Maîtrise des pertes d'azote et amélioration de son efficacité
- Fertilisation phosphatée
- Politiques publiques et requis réglementaires

Mercredi 22 novembre

- Indicateurs : Evolution des outils et de leur usage
- Elargir nos horizons
- Usage des digestats

54 posters seront répartis selon 5 pôles thématiques :

- Qualité globale des sols et en particulier biologique, leur estimation
- Mieux gérer N et P pour réduire leurs pollutions (directes, indirectes)
- Méthode et raisonnement agronomiques, inventaire et bilan P
- Produits fertilisants innovants, qualité des fertilisants

- Microorganismes fertilisants et biostimulants, impact de digestats sur la biologie des sols, qualité des fertilisants et leurs inventaires de références

Jeudi 23 novembre

Visite INRAE Nouzilly, 9h – 15h (départ et retour en Bus du et au Palais des congrès de Tours)

- Visite unité de méthanisation (organisation de la visite en petits groupes) : historique, évolution du gisement, position de l'unité par rapport au contexte, technique d'épandage du digestat...
- Visite de l'essai au champ MétaMétha
- Présentation en salle (enregistrement prévu) :
 - o Thématiques et efforts de recherche de l'INRAE sur le thème de la méthanisation
 - o Présentation des résultats de l'essai MétaMétha (à l'échelle de la parcelle)
 - o Présentation des résultats des travaux de thèse de Victor Moinard à l'échelle de l'exploitation ; modification des pratiques en fonction du méthaniseur et impact sur les restitutions au champ ; conséquences de davantage d'entrées de matières sur l'exploitation, etc.
 - o Programme de l'utilisation de l'essai MétaMétha et épandage dans les autres programmes de recherche (Maxence Dodin et/ou autre personne) : télédétection des épandages et utilisation des images satellites pour détecter les épandages, sol nu vs sol épandu...
- Présentation par Yann Foulon, Responsable du domaine de l'unité, chef de cultures, des aspects économiques des digestats au regard d'une fertilisation minérale et de l'évolution des rendements
- Déjeuner sur place et retour en Bus au palais de congrès à partir de 15h

Le congrès sera organisé sous format **hybride en présentiel et en distanciel**, prévoyant des inscriptions distinctes, avec un supplément pour la visite sur site INRAE, limitée à 60 places.

Les inscriptions ont été ouvertes le 4 juillet 2023 et on compte à ce jour (25/09) **185 inscrits au congrès et 36 inscrits à la visite de l'INRAE.**

Parmi eux il y aura **35 étudiants** (13 VetAgro Sup, 20 BSA, 1 Agro ParisTech, 1 ESA Angers) et on attend **14 étudiants** supplémentaires du Master 2 « Gestion des sols et services écosystémiques » de l'université Paris-Saclay/AgroParisTech pour le 22 novembre.

Ces Rencontres sont organisées avec le soutien du MASA et **7 autres partenaires institutionnels** : AAMF, Acta, Afes, Chambres Régionales d'Agriculture du Centre-Val de Loire et des Pays de la Loire, Arvalis, INRAE et UNIFA.

A ce stade on compte **6 Exposants** : Skalar Analytique, Elementar, Symalab, Auréa AgroSciences, Gerhardt France, Serlabo Technologies (partenaire et distributeur en France de Seal Analytical), et d'autres sont encore attendus.

7 Sponsors soutiennent ces Rencontres : GRDF, ICL, K+S, Sede-Véolia, UNIFA, Wiuz, Yara, ainsi que **4 partenaires presse** : Référence Agro, Circuits Culture, Cultivar, Viti.

La campagne de communication inclut

- Presse / bannières – Plan média de 8 mois d'avril à novembre 2023
- E-mailing vers 6 450 cibles depuis juin 2023
- Réseaux sociaux LinkedIn et X (Twitter)

Des animations sont prévues :

- Mardi 21 novembre à 20h aux salons de l'hôtel de ville de Tours : soirée des 16^{èmes} Rencontres Comifer-Gemas ;
- Mercredi 22 novembre à midi : remise du 1^{er} prix poster (une vidéo offerte pour une interviews du lauréat avec le sponsor).

⇒ Il est vivement recommandé de ne pas tarder à s'inscrire et à réserver son hôtel car il y a d'autres manifestations à Tours au même moment.

b. Journée thématique 2024

Cette journée se tiendra le **1^{er} février 2024 à Paris en présentiel exclusivement**, au FIAP Jean Monnet. La thématique retenue est la suivante : « **Quelles pratiques de fertilisation face à la diversité des systèmes de culture ?** ». Elle n'est pas organisée par un groupe de travail du COMIFER, et elle vise un public peu habitué du COMIFER, ce qui a rendu sa préparation plus complexe.

Le comité d'organisation regroupe 10 personnes : Mathieu Archambeaud (Icosystème), Bruno Felix-Faure (Eurofins-Galys), Catherine Henault (INRAE), Raymond Reau (INRAE), Stéphanie Sagot (LDAR), Gregory Véricel (Arvalis), Nathalie Vassal (VetAgro Sup), Lionel Jordan-Meille (BSA), Khady Diedhiou et Sophie Droisier (Comifer).

Le programme se décline en 4 parties :

- 1) Etat des lieux de la diversité des systèmes de production et des pratiques de fertilisation, issu d'une enquête réalisée l'année dernière par des étudiants auprès d'une quarantaine d'agriculteurs dits « innovants ». Une restitution de ce travail sera suivie de deux témoignages d'intervenants reconnus sur les méthodes de fertilisation dans des systèmes qu'ils connaissent bien : Loïc Prieur et Frédéric Thomas. Cette session sera animée par Lionel Jordan-Meille (BSA).
- 2) Enseignements tirés de dispositifs expérimentaux, notamment de longue durée, et état des connaissances sur la façon dont les plantes se nourrissent dans des systèmes complexes. Cette session sera animée par Grégory Véricel (Arvalis).
- 3) Inventaire des nouvelles mesures, méthodes et indicateurs permettant de raisonner la fertilisation dans ces divers systèmes de culture. Cette session sera animée par Marie-Hélène Jeuffroy (INRAE).
- 4) Table ronde réunissant l'ensemble des intervenants, animée par Raymond Reau (INRAE).

Il y aura aussi 20 posters, à caractère non commercial ; un appel à posters est prévu.

Les prochaines étapes consistent à entamer la communication, en diffusant le programme et les informations pratiques, et à lancer l'appel à posters, puis à ouvrir les inscriptions en ligne.

Un graphiste prestataire a été consulté pour élaborer un visuel de communication pour cette journée. Il a fait les 2 propositions suivantes, sur lesquelles le comité d'organisation doit opérer un choix :



- ⇒ Le Conseil d'Administration demande de remplacer l'expression « face à la diversité » par « pour accompagner la diversité ».
- ⇒ Sophie Droisier soumet cette proposition au Groupe et au graphiste.

2 propositions tarifaires sont soumises au choix du Conseil d'Administration. Elles diffèrent par le différentiel entre les tarifs adhérent et non-adhérent. La grille n° 1 vise à proposer un tarif qui ne force pas les participants à adhérer au COMIFER, alors que la grille n° 2 incite fortement à adhérer au COMIFER avant de s'inscrire. Il convient d'avoir à l'esprit que cette journée s'adressera à un public non habituel pour le COMIFER, notamment d'agriculteurs, qui ne sera pas forcément enclin à adhérer. Le coût du FIAP est de 9 k€ pour 120 pax et de 12 k€ pour 200 pax.

Grille n° 1 :

	Adhérent	Non adhérent	Etudiant
Tarif HT	120,83 €	166,67€	
TVA	24,17 €	33,33€	
Tarif TTC	145,00 €	200,00 €	Gratuité

Recettes associées :

Base 120 pax	80 Adh. et 40 Non-Adh.	16 333 € HT
Base 160 pax	90 Adh. et 70 Non-Adh.	22 541 € HT
Base 200 pax	100 Adh. et 100 Non-Adh.	28 750 € HT

Grille n° 2 :

	Adhérent	Non adhérent	Etudiant
Tarif HT	116,67 €	225,00 €	
TVA	23,33 €	45,00 €	
Tarif TTC	140,00 €	270,00 €	Gratuité

Recettes associées :

Base 120 pax	80 Adh. et 40 Non-Adh.	18 333 € HT
Base 160 pax	90 Adh. et 70 Non-Adh.	26 250 € HT
Base 200 pax	100 Adh. et 100 Non-Adh.	34 167 € HT

A ces résultats, il faut retrancher les coûts d'exploitation de l'amphi du FIAP, captation, restauration au FIAP, etc. **Sous réserve de l'actualisation des tarifs du FIAP en 2024**, les frais fixes seront les suivants :

- 20 intervenants gratuits : ~ 1140 € HT, 1540 € TTC
- Amphi 200 pers : 11 350 € HT, 12 890 € TTC (restauration incluse)
- Amphi 120 pers : 9 200 € HT, 10 340 € TTC (restauration incluse)

Discussion :

La gratuité pour les agriculteurs pourrait être envisagée, sachant que la journée s'adresse avant tout à des cultivateurs de grandes cultures. En particulier, il serait souhaitable de pouvoir inviter gratuitement la trentaine d'agriculteurs ayant participé à l'enquête des étudiants qui sera présentée en première partie. Ne pas oublier que la date a été choisie au regard de la disponibilité des agriculteurs, à cette fin.

Pour ne pas risquer d'amputer trop sévèrement le budget, on pourrait borner le nombre de places gratuites à un certain nombre. Ainsi, dans l'objectif d'attirer différents types de profils et courants de pensée, pour proposer un lieu d'échange sur les pratiques de fertilisation les plus variées possibles dans un esprit large et ouvert, une option serait **d'accueillir gratuitement un maximum de personnes « dans la limite des places disponibles »**. Cela permettrait d'élargir l'audience autant que possible, et de les fidéliser ultérieurement s'ils le souhaitent. On pourra demander aux intervenants d'inviter des participants variés pour favoriser la mixité et enrichir les échanges.

Le COMIFER a certes vocation à diffuser gratuitement des connaissances vers un certain public tel que les agriculteurs et les étudiants, mais on pourrait aussi leur proposer un demi-tarif.

Néanmoins on peut craindre que cet événement parisien n'attire probablement que peu d'agriculteurs. On peut s'attendre à ce que ceux qui viendront seraient plutôt des représentants d'associations ou d'organisations.

Les échanges évoquent la possibilité d'organiser ce type de journée ailleurs qu'à Paris, mais le choix a déjà été fait pour le FIAP et il est trop tard pour revenir dessus. Cette option pourra être retenue pour d'autres événements. On pourra alors sonder notamment les écoles d'agronomie, lycées agricoles ou chambres d'agriculture qui disposent d'amphithéâtres susceptibles d'être mis à disposition gracieusement.

Résultat des votes sur la gratuité pour les agriculteurs (17 voix exprimées) :

OUI :	11
Demi-tarif :	4
ABSTENTION :	2

- ⇒ La gratuité de la JT 2024 pour les agriculteurs est approuvée.
- ⇒ La question du nombre de places gratuites devra être tranchée par le comité d'organisation.

Résultat des votes sur les propositions tarifaires (17 voix exprimées) :

Proposition n°1 :	14
Proposition n°2 :	2
ABSTENTION :	1

- ⇒ La proposition n°1 est approuvée.

8. Questions diverses

a. Vacances des postes d'administrateurs

Plusieurs administrateurs sont partis, laissant leurs postes d'administrateur vacants :

1^{er} collège

- Camille Béchaux a quitté la DGAL ; elle devrait être remplacée fin 2023.
- Stéphanie Sagot a quitté le LDAR.

2^{ème} collège

- Bruno Félix-Faure (Eurofins-Galys) est parti à la retraite.

3^{ème} collège

- Sophie Agasse (présidente du 3^{ème} collège) a quitté l'UNIFA.
- Alain Canard quittera le Groupe Soufflet en octobre 2023.

Ces postes sont donc à pourvoir pour l'AG du 26/03/2024 et nécessitent des candidatures.

Au sein du 2^{ème} collège, **Clément Fontaine (Eurofins-Galys)** propose de remplacer Bruno Félix-Faure ; il a rédigé une profession de foi et le Conseil d'administration est invité à le coopter.

Résultat des votes sur la cooptation de Clément Fontaine (15 voix exprimées) :

OUI :	15
NON :	0
ABSTENTION :	0

- ⇒ Le CA coopte Clément Fontaine comme administrateur au sein du 2^{ème} collège.

En ce qui concerne la représentation de l'UNIFA au sein du COMIFER, elle est en cours de discussion au sein du CA de l'UNIFA, qui tiendra le COMIFER au courant. En attendant, Florence Nys assure l'intérim de Sophie Agasse au sein du Conseil d'administration.

En ce qui concerne la DGAL du MASA, Édouard PAILLETTE (MASA/DGPE) informe le Conseil d'Administration de l'arrivée de **Loïs PAILLET** au bureau des intrants et du biocontrôle de la DGAL (MASA/DGAL/SAS/SDSPV/BIB), sur les sujets fertilisants et supports de culture en remplacement de Camille BECHAUX. Ses coordonnées sont les suivantes : mél. alice.paillet@agriculture.gouv.fr, tél. : +33 1 49 55 44 24.

⇒ **Sophie Droisier va prendre contact avec Loïs PAILLET pour s'assurer de sa présence à la réunion du CA de mars 2024.**

b. Comptes financiers

Dans le courant de l'été 2023, le groupe Chimie Promotion a proposé au COMIFER d'ouvrir un compte à terme pour bénéficier d'un tarif de groupe, via le courtier Panda Finance.

Il s'agit d'un placement à capital garanti, d'une **durée maximale de 5 ans avec un taux garanti de 4,20 % pour un placement sur une durée de 36 mois**, de 4,10 % à partir de 12 mois et de 3 % sur 3 mois. Le contrat prévoit un découpage du placement par tranches de 20 k€, disponibles dans un délai de 32 jours en conservant la garantie du taux sur la partie non liquidée.

Les produits financiers étant garantis sur la durée du contrat, le montant des intérêts qui seront perçus à la fin de contrat sont comptabilisés chaque année et soumis à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 10 %.

Les anciens placements du COMIFER ne rapportaient que peu, il était donc opportun de les déplacer, sans contrainte majeure de disponibilité des fonds. Le bureau a donc convenu de **placer 120 k€ sur ce compte à terme**, dont 50 k€ issus du Compte sur Livret et 70 k€ du Livret A, sur les 138 k€ de placements du COMIFER. **Les placements ont été effectués cet été 2023.** Il reste donc 8 k€ sur le Livret A.

Le montant prévisionnel des produits financiers annuels, au taux de 4,2 % pour une durée de 5 ans, serait d'environ **5 800 € brut et 5 220 € net d'impôts par an**. Pour rappel le montant total des intérêts des deux livrets en 2022 s'est élevé à **1 325 €**.

c. Fixation des modalités d'organisation des instances CA et AG : présentiel uniquement, distanciel uniquement, mixte ?

Suite au constat des difficultés d'organisation des réunions en format mixte présentiel et distanciel, il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur ses préférences. Il est proposé de conserver une réunion du Conseil d'Administration par an en présentiel, celle qui se tient le jour de l'Assemblée Générale.

Rappel des dates des prochaines réunions :

- Conseil d'Administration : 25 janvier 2024 matin
- Conseil d'Administration : 26 mars 2024 après-midi
- Assemblée Générale : 26 mars 2024 matin

Rappels :

- *Art 11-Réunions et délibérations du conseil d'administration des statuts : Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an sur l'initiative du président, ou à la demande du quart de ses membres. Les convocations indiquant l'ordre du jour sont faites au moins quinze jours calendaires à l'avance...*
- *Art 14-Assemblée générale des statuts : L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit.*

Résultat des votes sur les modalités d'organisation des réunions du CA (19 voix exprimées) :

Organisation des CA uniquement en présentiel :	0
Organisation des CA uniquement en distanciel :	16
Organisation des CA en mixte présentiel/distanciel	2
ABSTENTION :	1

⇒ **Le CA favorise l'organisation des réunions du CA sous format distanciel.**

Résultat des votes sur les modalités d'organisation des réunions de l'AG (19 voix exprimées) :

Organisation des AG uniquement en présentiel :	11
Organisation des AG uniquement en distanciel :	2
Organisation des AG en mixte présentiel/distanciel	4
ABSTENTION :	2

⇒ **Le CA favorise l'organisation des AG sous format présentiel.**

Résultat des votes sur les modalités d'organisation des réunions de l'AG + CA (19 voix exprimées) :

Organisation uniquement en présentiel :	13
Organisation uniquement en distanciel :	1
Organisation en mixte présentiel/distanciel	4
ABSTENTION :	1

⇒ **Le CA favorise l'organisation des journées annuelles AG + CA sous format présentiel.**

d. APECITA : présentation ; quelles pistes de réflexion pour une valorisation des métiers et de la filière fertilisation ?

Intervenants pour l'APECITA :

- Thierry Combet, Délégué régional du Bureau de Toulouse
- Thomas Morel, coordinateur de projets au niveau national

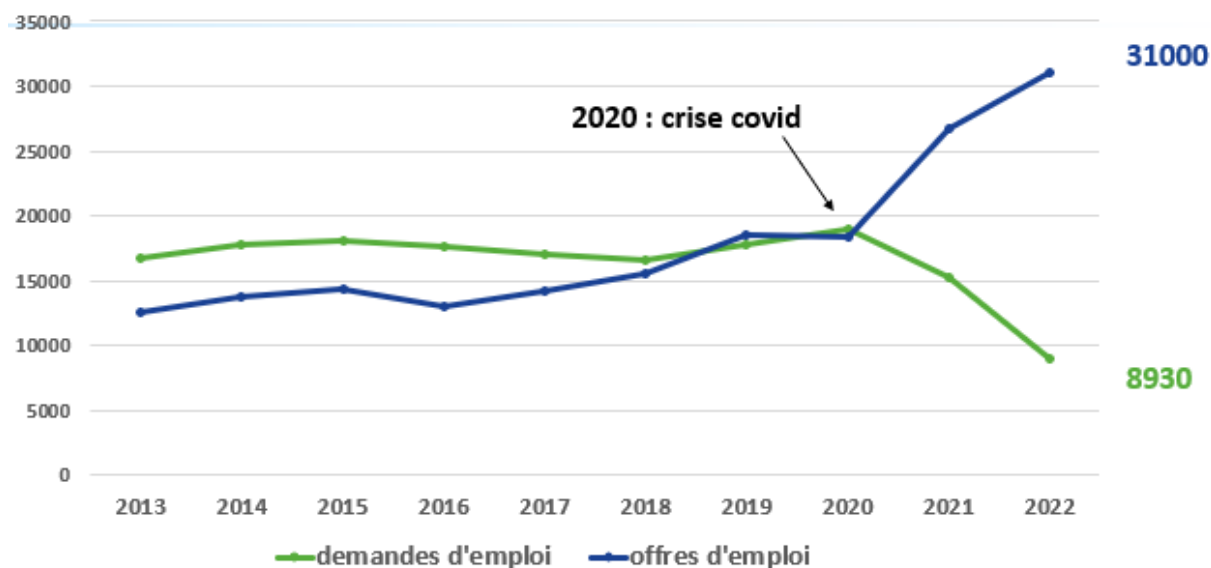
L'APECITA est une association loi 1901 fondée en 1954, plus ancienne que l'APEC, qui fêtera ses 70 ans l'année prochaine. C'est un organisme à gestion paritaire, dont la présidence est alternée tous les 2 ans. C'est un organisme national, avec une présence régionale : 18 bureaux et 14 délégations régionales assurent une proximité de terrain et des travaux dans le cadre de groupes de travail régionaux.

Sa mission consiste à favoriser la rencontre entre l'offre et la demande, et pour cela elle :

- conseille et oriente les candidats dans leurs projets,
- accompagne les entreprises dans leurs recrutements,
- contribue à l'insertion professionnelle, en appui aux organismes de formation.

L'APECITA répond à un besoin croissant de mieux expliquer les métiers aux jeunes, pour rapprocher les cursus de formation et les contenus de formations qu'ils suivent, des attentes et besoins des entreprises dans le cadre de l'état du marché.

Ce marché se tend de plus en plus depuis 2020 (crise du Covid). On fait face à une dispersion des candidats, à un décalage de leurs envies avec les besoins des entreprises, qui ont de plus en plus de mal à recruter.



Les offres d'emploi visent tous les niveaux de formation. Même si le niveau de formation requis mentionné dans les offres d'emploi n'est le plus souvent qu'indicatif, la majorité des offres concerne le niveau BAC+2.

Pour les BAC+5, les débouchés concernent des filières variées, dont les 4 principales sont les grandes cultures (20 %), les productions animales (19 %), l'agroalimentaire (17 %) et l'agrofourmiture (16 %).

Quant aux fonctions que les BAC+5 sont susceptibles d'occuper, le top 3 concerne

- animation-conseil-développement : env. 1/3
- études-recherche-expérimentation : env. 1/3
- commerce-marketing-distribution : 22 %

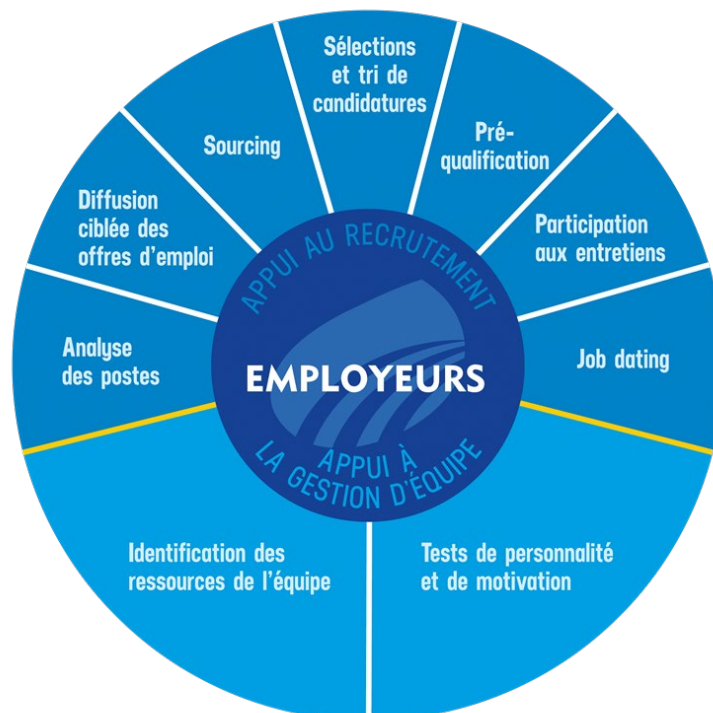
Le marché de l'emploi s'est en quelque sorte « retourné », avec des discours des étudiants et jeunes diplômés qui ont changé :

- « Qu'est-ce qui pourrait me donner envie de bosser chez vous... » mais pas pour faire carrière, pour vivre une expérience !
- Sur-sollicitation et « fuite » de nos secteurs, « *agri-bashing* »
- Méconnaissance grandissante des métiers et des filières, souvent assumée, car pas de finalité « emploi ». Projets flous, fluctuants et « liquides » : les étudiants qui reviennent de césure sont parfois plus « paumés » que grandis.
- Discours RH et pédagogique qui survalorise les « *soft skills* » au détriment des attendus techniques, entraînant une rupture avec les besoins du terrain. On observe un décalage entre les qualités valorisées en formation et les besoins des recruteurs ; pas de distinction entre ingénieurs, commerciaux, spécialiste et généralistes...

Quelques pistes mais pas de solution infaillible :

- Remettre l'humain au centre de la relation (les posts LinkedIn ne remplacent pas le temps nécessaire pour tisser des liens solides)
- Partenariats ciblés avec les écoles : les entreprises ont intérêt à établir des relations privilégiées avec les responsables de spécialités pour des vacations, projets tutorés, visites de promo sur sites, journées techniques, conseils de perfectionnement, alternance...
- Faciliter les possibilités de transfert de compétences sur des profils expérimentés (internes ou externes), construction de parcours adaptés.
- **Et se faire accompagner : s'appuyer sur des experts en construisant une relation dans la durée, au-delà des diffusions...**

Prestations proposées par l'APECITA, au-delà de la diffusion des offres d'emploi :



L'agriculture est le seul secteur à avoir la chance de disposer de sa structure dédiée, à côté de l'APEC.

Echanges :

Outre la méconnaissance, il y a une posture de la part des jeunes qui est de ne pas s'informer par simple curiosité. On constate un effet de mode d'avoir des œillères, avec des focus sur des micro-niches. Il faudrait **replacer la thématique de l'agronomie dans son ensemble**, car elle est méconnue de la part de beaucoup de jeunes. Certains jeunes peuvent arriver à BAC+5 sans avoir vu un paysan de leur vie !

Le COMIFER pourrait être un facilitateur en organisant des rencontres et un partenariat entre ceux qui cherchent un emploi et ceux qui les offrent.

Même s'il y a une certaine concurrence entre les structures membres du COMIFER, elles sont toutes dans une situation semblable.

Pour toute formalisation d'un partenariat au niveau national : voir avec Thomas Morel ; des relais régionaux sont possibles aussi.

Purpan travaille sur la valorisation des co-produits, mais les travaux du COMIFER sont méconnus.

L'APECITA intervient dans les écoles et pourrait diffuser des plaquettes, ou des fiches-métiers (y compris sous forme de vidéos). Elle travaille de plus en plus par voie **d'éclairages thématiques**, sur des filières ou des domaines. **Certaines entreprises membres du COMIFER pourraient coordonner ce type d'opération.**

Le 3^{ème} collège se sent directement concerné. LHOIST par exemple essaye d'avoir des actions régulières auprès des écoles (universités, écoles d'ingénieurs, lycées agricoles) mais le COMIFER doit pouvoir aider en toute objectivité, notamment sur l'agri-bashing, le Green Deal...

Alors que le discours des industriels est du genre : « Voilà ce qu'on met en place, voilà pourquoi vous vous épanouirez chez nous », le discours du COMIFER pourrait être « les industriels ne sont pas parfaits, mais on va les aider à le devenir » ! L'APECITA peut aider à trouver les bons mots pour ce type de discours. De jeunes générations de RH ont du mal à jouer le rôle d'interface entre les jeunes diplômés et les employeurs.

NB : l'APECITA étant un organisme paritaire, elle ne fait pas de chasse de tête.

On avait évoqué l'idée d'avoir une page « jobs et ressources » sur le site Internet du COMIFER. A ce stade rien n'a été fait, la priorité étant dédiée au chantier du moteur de recherche. Mais l'idée reste à concrétiser. Il faudrait réfléchir à la façon dont on pourrait orchestrer cette courroie de transmission : comment le COMIFER pourrait-il se faire le relai des besoins exprimés tant par les écoles que par les membres du COMIFER ? Il conviendrait en premier lieu d'estimer le besoin, l'offre et la demande, avant de voir comment on pourrait techniquement mettre en place cette vitrine.

L'APECITA peut proposer une **offre de flux d'information** pour augmenter la visibilité des offres d'emploi sur différents sites. La diffusion et la gestion des offres d'emploi peuvent être chronophages (vérification de conformité réglementaire notamment). **Le COMIFER peut solliciter l'APECITA pour la mise en place une interface d'offres d'emploi.**

Comment mettre en visibilité des nouveaux interlocuteurs et faire le lien entre les cursus de formation et le monde du travail ? L'APECITA est très reconnue et bien référencée dans les formations agricoles. Peut-être moins dans les cursus universitaires. Quand on cherche de plus en plus des BAC+5 voire des doctorants, il y a des trous dans la raquette.

L'APECITA intervient en tant que structure, alors que les établissements souhaitent des intervenant en tant qu'individus.

Le Président conclut cet échange, qui avait pour but de mieux se connaître et de faciliter les échanges à venir. Les adhérents du COMIFER ont du mal à recruter, les jeunes s'orientent davantage vers l'AB et la sauvegarde des vers de terre que vers la nutrition minérale des cultures. Sur la base des pistes de réflexion issues de cet échange, un partenariat pourra être envisagé entre l'APECITA et le COMIFER.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration : jeudi 25 janvier 2024 à 9h.

La réunion est clôturée à 12h22.

La secrétaire

A blue ink signature of Mathilde Heurtaux, written in a cursive style.

Mathilde Heurtaux

Le président

A blue ink signature of Lionel Jordan-Meille, written in a cursive style.

Lionel Jordan-Meille

ANNEXE : Liste de présence

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Excusé	Pouvoir	Pouvoir à
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA				
BRAUMAN	Alain	AFES		1		
BUREL	Enguerrand	ITAB	1			
CANARD	Alain	SOUFFLET		1	1	LJM
CANDAHL	Christian	MASA/DGER/Inspection	1			
DEGAN	Francesca	ARVALIS		1		
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	1			
DUVAL	Rémy	ITB	1			
ERNOU	Frédéric	Chambres d'Agri. France		1		
FONSEGRIVES	Yannick	Lhoist Europe du Sud	1			
FONTAINE	Clément	EUROFINS Galys	1			
HENAULT	Catherine	INRAE	1			
HERVE	Marc	Anglo American		1		
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	1			
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	1			
LAMBERT	Marc	YARA	1			
MARQUET	Nicolas	UPJ				
MICHAUD	Aurélia	INRAE	1			
MONPROFIT	Cédric	K+S KALI	1			
NYS	Florence	UNIFA	1			
PAILLETTE	Edouard	MASA / DGPE (BESEC)	1			
RAVENEL	Coraline	FNAMS				
SERVAIN	François	GEMAS	1			
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	1			
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	1			
X		MASA / DGAL		1		
X		LDAR		1		
TOTAL ADMINISTRATEURS			17		1	
DIEDHIOU	Khady	COMIFER & RMT	1		Sans voix	
DROISIER	Sophie	COMIFER	1		Sans voix	
COMBET	Thierry	APECITA	1			
MOREL	Thomas	APECITA	1			